



# PROGRAMME DE FORMATION

## Base du risque chimique

*Le chef d'entreprise veille à ce que ses collaborateurs reçoivent une formation et informations sur les agents chimiques dangereux. La réussite à l'examen de cette formation permet d'avoir les bases pour identifier un risque chimique.*

**OBJECTIFS :**

Identifier les bases du risque chimique

**CONTENU DE LA FORMATION :**

Identifier l'élément chimique, les dangers et les voies d'exposition

**MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :**

Les techniques pédagogiques proposées privilégient l'interactivité au sein du groupe. Elles favorisent l'alternance entre temps de réflexion, échanges, cas pratiques et apports théoriques. Salle de formation équipée

**MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :**

Pour valider la formation, il faut avoir réussi l'évaluation théorique (questionnaire à choix multiple) Pour réussir une évaluation, le stagiaire doit valider au minimum 3 thèmes sur 5

**SANCTION VISÉE :**

Attestation d'évaluation des acquis sous réserve de réussite à l'examen théorique

**MATÉRIEL :**

En période de mesures sanitaires particulières, le stagiaire doit être muni de son propre masque adapté COVID-19.

**RÉFÉRENCES :**

Programme de formation établi par la société APF en référence à la section 1 "Dispositions applicables aux agents chimiques dangereux" du code du travail

**PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :**

Tout travailleur susceptible d'intervenir sur des Agents Chimiques Dangereux (ACD)

**DURÉE, EFFECTIFS :**

1 jour (soit 7 heures)

10 stagiaires/session.

**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :**

Certificat de réalisation de la formation

**QUALIFICATION DES INTERVENANTS :**

Formateur APF

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :**

Voir le bulletin d'inscription

**TARIF ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

295 € HT

Emilie Marquet  
Responsable pédagogique

